

Exercice 2010 - Budget annexe du Service de Soins à Domicile pour Personnes Agées (SSADPA)

Mme l'Adjointe BULTOT, Rapporteur : Le budget annexe du SSADPA est soumis aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M22 qui stipule notamment que :

- le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant ;

- le résultat de fonctionnement de l'exercice écoulé est affecté par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Tels que calculés dans les tableaux ci-annexés, les résultats de l'exercice 2009 du budget annexe du SSADPA sont les suivants :

I - Section d'investissement

- Résultat de l'exercice 2008	(1) + 110 162,30 €
- Réalisations 2009 :	
- dépenses réalisées	- 38 600,87 €
- recettes réalisées	<u>+ 27 903,65 €</u>
	(2) - 10 697,22 €
- Résultat de clôture 2009 : (1) + (2) = (3)	+ 99 465,08 €
- Restes à réaliser 2009 :	
- dépenses à reporter	- 7 980,00 €
- recettes à reporter	<u>0,00 €</u>
	(4) - 7 980,00 €
- Résultat de la section d'investissement (3) + (4)	+ 91 485,08 €

II - Section de fonctionnement

- Résultat de l'exercice 2008 :	(1) 0,00 €
- Réserve de compensation :	(1) + 71 101,73 €
- Réalisations 2009 :	
- dépenses réalisées	- 596 686,91 €
- recettes réalisées	<u>+ 584 225,34 €</u>
	(2) - 12 461,57 €
- Résultat de clôture 2009 : (1) + (2)	+ 58 640,16 €

Propositions

Le Conseil Municipal est invité :

- à reprendre en recettes au budget annexe du SSADPA :

- le résultat de clôture de l'exercice 2009 de la section d'investissement soit 99 465,08 € ; sur ce montant, une somme de 7 980 € est destinée à la couverture des restes à réaliser 2009 ; les crédits disponibles pour une affectation ultérieure s'élèvent donc à 91 485,08 € ;
- le résultat de clôture de l'exercice 2009 de la section de fonctionnement soit 58 640,16 €, montant correspondant à la réserve de compensation disponible après la couverture du résultat déficitaire de l'exercice 2009 ;

- et en cas d'accord, inscrire dans la décision modificative n° 1 de l'exercice 2010 les crédits afférents comme indiqué dans le tableau ci-après :

Imputations		Dépenses	Recettes
001/001 CS 50000	Solde d'exécution de la section d'investissement reportée		99 465,08
TOTAL INVESTISSEMENT			99 465,08
002/002.7034 CS 50000	Réserve de compensation		58 640,16
TOTAL FONCTIONNEMENT			58 640,16

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1 (1 abstention), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions du Rapporteur.

Résultat d'exécution du budget 2009

	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	A 27 929,00	581 913,00	609 842,00
Titres de recettes émis *	B 27 903,65	584 225,34	612 128,99
dont rattachements	C	0,00	0,00
Restes à réaliser	D 0,00		0,00
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales	E 46 582,00	622 980,00	669 562,00
Engagements	F 46 580,87	596 686,91	643 267,78
Mandats émis *	G 38 600,87	596 686,91	635 287,78
dont rattachements	H	0,00	0,00
Dépenses engagées non mandatées	I=F-G 7 980,00		7 980,00
Dépenses engagées non rattachées	J=F-G	0,00	0,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (1)			
Solde d'exécution			
Excédent	B-G		0,00
Déficit	G-B	- 12 461,57	- 23 158,79
Solde des restes à réaliser			
Excédent	D-(I+J)		
Déficit	(I+J)-D	- 7 980,00	- 7 980,00
Résultat reporté (2)			
Excédent	110 162,30	71 101,73	181 264,03
Déficit			
Résultat cumulé (1 + 2)			
Excédent	91 485,08	58 640,16	150 125,24
Déficit			

* après déduction des annulations de titres et de mandats

Résultat d'exécution du budget (hors restes à réaliser)

	Résultat à la clôture de l'exercice 2008 (1)	Part affectée à l'investissement (2)	Solde d'exécution (3)	Résultat de clôture 2009
Investissement	110 162,30		- 10 697,22	99 465,08 (1) - (2) + (3)
Fonctionnement	(A) 71 101,73		- 12 461,57	58 640,16 (1) + (3)
Total	181 264,03	0,00	- 23 158,79	158 105,24

Récépissé préfectoral du 29 juin 2010.